

APRES LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CUISINE

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)	Licence	Ecole spécialisée
<p>Formation la plus adaptée à la poursuite d'études après un baccalauréat professionnel</p> <p>Accès sélectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTS Management en hôtellerie-restauration (*) • BTS Management commercial opérationnel • BTS Négociation et digitalisation de la relation client • BTS Gestion de la PME • BTS Tourisme • BTS Support à l'action managériale • BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques <p>Autres BTS éventuels...</p>	<p>Formation très peu adaptée à la poursuite d'études après un baccalauréat professionnel</p> <p>Accès très sélectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • BUT Techniques de commercialisation • BUT Gestion administrative et commerciale • BUT Carrières sociales • BUT Information-communication • BUT Métiers du multimédia et de l'internet <p>Autres BUT éventuels...</p>	<p>Formation très peu adaptée à la poursuite d'études après un baccalauréat professionnel</p> <p>Accès non-sélectif si suffisamment de places et pouvant être soumis à l'acceptation d'un parcours personnalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence Droit • Licence Lettres • Licence Sciences humaines <p>Autres licences éventuelles...</p>	<p>Formation pouvant être adaptée, en fonction du secteur professionnel, à la poursuite d'études après un baccalauréat professionnel</p> <p>Accès sélectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mentions complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Art de la cuisine allégée ✓ Cuisinier en desserts de restaurant ✓ Employé traiteur ✓ Organisateur de réceptions • Ecoles hôtelières • Ecoles de commerce • Ecoles d'arts • Ecoles d'informatique • Ecoles des métiers paramédicaux • Ecoles des métiers sociaux • Ecoles des métiers de l'animation et du sport <p>Autres écoles éventuelles...</p>

(*) BTS très adapté au baccalauréat professionnel Cuisine